Consulter le programme

Introduction

L'histoire et la géographie au lycée

Des disciplines pour comprendre et agir

Par l'étude du passé et l'examen du présent, l'histoire et la géographie enseignées au lycée transmettent aux élèves des connaissances précises et diverses sur un large empan historique, s'étendant de l'Antiquité à nos jours. Elles les aident à acquérir des repères temporels et spatiaux ; elles leur permettent de discerner l'évolution des sociétés, des cultures, des politiques, les différentes phases de leur histoire ainsi que les actions et décisions des acteurs ; elles les confrontent à l'altérité par la connaissance d'expériences humaines antérieures et de territoires variés. Partant, elles leur donnent les moyens d'une compréhension éclairée du monde d'hier et d'aujourd'hui, qu'ils appréhendent ainsi de manière plus distanciée et réfléchie.
Le monde dans lequel les lycéens entreront en tant qu'adultes et citoyens est traversé par des dynamiques complémentaires, conflictuelles, voire contradictoires dont beaucoup sont les conséquences de faits antérieurs, de longues ou brèves mutations. L'histoire et la géographie permettent d'éclairer ces mouvements complexes et incitent les élèves à s'instruire de manière rigoureuse et, en développant une réflexion approfondie qui dépasse les évidences, les préparent à opérer des choix raisonnés.
L'histoire et la géographie montrent aux élèves comment les choix des acteurs passés et présents (individuels et collectifs), qu'ils soient en rupture ou en continuité avec des héritages, influent sur l'ensemble de la société : elles éduquent ainsi à la liberté et à la responsabilité.

Des disciplines complémentaires

L'histoire et la géographie contribuent de manière complémentaire à la formation intellectuelle des élèves, à leur formation civique et à la construction d'une culture commune. Aussi ces deux disciplines disposent-elles du même volume horaire annuel et du même nombre de thèmes, spécifiquement choisis pour atteindre ces finalités.

Assurer la continuité des apprentissages

À leur entrée au lycée, les élèves maîtrisent des connaissances et des compétences acquises au collège. Il s'agit de les consolider, de les étoffer et de les approfondir d'une part en introduisant des objets plus complexes et, d'autre part, en renforçant les capacités de réflexion et d'analyse, la curiosité, le questionnement pour développer l'autonomie des lycéens.
La classe de seconde conforte les acquis de la scolarité obligatoire tout en ouvrant sur le cycle terminal. Elle enrichit les connaissances disciplinaires, consolide et développe la maîtrise des compétences et méthodes.
Les classes de première et terminale offrent l'accès à des thématiques plus ouvertes ; elles permettent ainsi de renforcer les capacités d'analyse et de réflexion des élèves. L'objectif est d'aider ceux-ci à réussir les études supérieures qu'ils auront choisies et à devenir des citoyens éclairés et actifs, sachant faire preuve d'esprit critique.

Capacités travaillées et méthodes acquises en histoire et en géographie

À l'issue du lycée, les élèves doivent être capables de maîtriser des connaissances fondamentales diverses, de se confronter à des sources, d'analyser des documents, de prendre des notes ainsi que de mener un travail personnel. Pour cela, l'enseignement associe des temps dédiés :

• à la transmission des connaissances par les professeurs et d'écoute active de la part des élèves ;

• à l'étude de sources, à l'analyse approfondie et critique de documents variés (cartes, textes, iconographie, vidéos...) et à la réalisation de croquis.

L'enseignement d'histoire-géographie développe des connaissances et construit des capacités et méthodes spécifiques qui complètent les savoirs acquis dans les autres enseignements communs (notamment l'enseignement moral et civique) et dans les enseignements de spécialité (en particulier l'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques).
Dans la continuité des compétences travaillées en histoire et en géographie au collège, les capacités et méthodes figurant ci-dessous doivent être consolidées au lycée. Leur apprentissage, organisé de manière progressive, est indissociable de l'acquisition des connaissances.

Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux	
Connaître et se repérer	• Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques. • Identifier et expliciter les dates et acteurs des grands événements. • Nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus et phénomènes étudiés. • Utiliser l'échelle appropriée pour étudier un phénomène.
	• Mettre un événement ou une figure en perspective.

Contextualiser	• Mettre en œuvre le changement d'échelles, ou l'analyse à différentes échelles (multiscalaire), en géographie. • Identifier les contraintes et les ressources, d'un contexte historique ou d'une situation géographique. • Mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations différentes. • Confronter le savoir acquis en histoire et en géographie avec ce qui est entendu, lu et vécu.

S'approprier les exigences, les notions et les outils de la démarche historique et de la démarche géographique	
Employer les notions et exploiter les outils spécifiques aux disciplines	• Employer les notions et le lexique acquis en histoire et en géographie à bon escient. • Transposer un texte en croquis. • Réaliser des productions graphiques et cartographiques dans le cadre d'une analyse. • Savoir lire, comprendre et critiquer une carte, un croquis, un document iconographique, une série statistique...
Conduire une démarche historique ou géographique et la justifier	• S'approprier un questionnement historique et géographique. • Construire et vérifier des hypothèses sur une situation historique ou géographique. • Justifier des choix, une interprétation, une production.
Construire une argumentation historique ou géographique	• Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique ou géographique. • Utiliser une approche historique ou géographique pour mener une analyse ou construire une argumentation.
Utiliser les outils numériques	• Utiliser les outils numériques pour produire des cartes, des graphiques, des présentations. • Identifier et évaluer les ressources pertinentes en histoire-géographie.

Histoire

L'enseignement de l'histoire au lycée

Finalités

L'enseignement de l'histoire a pour visées :

• la construction d'une réflexion sur le temps : outre l'acquisition de grands repères, l'élève doit comprendre ce qu'est un événement, une permanence, une continuité, une rupture, une mutation, une évolution pour saisir la manière dont des sociétés se transforment dans le temps ;

• le développement d'une réflexion sur les sources : l'élève apprend comment la connaissance du passé est construite à partir de traces, d'archives et de témoignages, et affine ainsi son esprit critique ;

• l'initiation au raisonnement historique : l'élève apprend à évaluer les ressources et les contraintes d'un événement, d'un contexte humain, temporel ou spatial, à comprendre les interrogations et les choix des acteurs individuels et collectifs, à appréhender les conséquences de leurs actions à court, moyen et long terme ;

• le développement d'une aptitude à replacer les actions humaines et les faits dans leur contexte et dans leur époque ;

• la prise de conscience par l'élève de son appartenance à l'histoire de la nation, de l'Europe et du monde, ainsi que des valeurs, des connaissances et des repères qui contribuent au développement de sa responsabilité et de sa formation civique ;

• le développement de la culture générale des élèves.

Un programme chronologique et structurant

L'organisation du programme est chronologique ; l'exigence de cohérence requiert des choix qui sont compatibles avec une vision large de l'histoire et permettent, dans la continuité des programmes de la scolarité obligatoire, différentes approches.
Le programme de la classe de seconde, intitulé « Grandes étapes de la formation du monde moderne » revient sur des périodes abordées à l'école primaire et au collège. Il couvre un temps long qui permet d'initier les élèves à une réflexion sur la notion de période historique et de leur donner des repères chronologiques. Il approfondit également la connaissance de l'époque moderne et de

ses mutations profondes.
L'étude de la Révolution française ouvre le programme de première, lequel mène aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Les deux axes directeurs de ce programme sont l'affirmation des nations en Europe aux dépens des empires et la transformation politique et sociale de la France entre la Révolution et la Grande Guerre.
Le programme de la classe terminale élargit la dimension internationale. À partir de la crise des années 1930, il interroge le jeu des puissances et l'évolution des sociétés jusqu'à nos jours.

Des thèmes associant le récit historique et des « points de passage et d'ouverture »

Chaque thème est structuré en chapitres ; le programme propose des axes pour traiter ceux-ci. La parole du professeur joue un rôle essentiel : elle garantit la cohérence, dégage les évolutions d'ensemble et les moments-charnières, met en place le contexte général de la période. Un à cinq « points de passage et d'ouverture » sont indiqués pour chaque chapitre.
Ces « points de passage et d'ouverture » mettent en avant des dates-clefs, des lieux ou des personnages historiques. Chacun ouvre un moment privilégié de mise en œuvre de la démarche historique et d'étude critique des documents. Il s'agit d'initier les élèves au raisonnement historique en les amenant à saisir au plus près les situations, les contextes et le jeu des acteurs individuels et collectifs.
Les « points de passage et d'ouverture » sont associés au récit du professeur. Ils confèrent à l'histoire sa dimension concrète. Ils ne sauraient toutefois à eux seuls permettre de traiter le chapitre. Le professeur est maître de leur degré d'approfondissement, qui peut donner lieu à des travaux de recherche documentaire, individuels ou collectifs, et à des restitutions orales et écrites.

Classe terminale : « Les relations entre les puissances et l'opposition des modèles politiques, des années 1930 à nos jours » (48 heures)

Ce programme vise à montrer comment le monde a été profondément remodelé en moins d'un siècle par les relations entre les puissances et l'affrontement des modèles politiques. Dans l'entre-deux-guerres, la montée des totalitarismes déstabilise les démocraties ; puis le déchaînement de violence de la Seconde Guerre mondiale aboutit à l'équilibre conflictuel d'un monde devenu bipolaire, alors même qu'éclatent et disparaissent les empires coloniaux. La guerre froide met face à face deux modèles politiques et deux grandes puissances qui, tout en évitant l'affrontement direct, suscitent ou entretiennent de nombreux conflits armés régionaux. Parallèlement, les sociétés occidentales connaissent de profonds bouleversements : mise en place d'États-providence, entrée dans la société de consommation … Dans l'Europe occidentale, la construction européenne consolide la paix et œuvre à l'ouverture réciproque des économies européennes. Les années 1970-1980 voient naître de multiples dynamiques, économiques, sociales, culturelles et géopolitiques, qui aboutissent, en dernier ressort, à l'effondrement du bloc soviétique et à la fin du monde bipolaire. Depuis les années 1990, conflits et coopérations se développent et s'entrecroisent aux échelles mondiale, européenne et nationale, posant dans de nouveaux domaines la question récurrente des tensions entre intérêts particuliers et intérêt général.

Thème 1 – Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945) (13-15 heures)

Chapitre 1. L'impact de la crise de 1929 : déséquilibres économiques et sociaux

Objectifs	Ce chapitre vise à montrer l'impact de la crise économique mondiale sur les sociétés et les équilibres politiques, à court, moyen et long terme. On peut mettre en avant : • les causes de la crise ; • le passage d'une crise américaine à une crise mondiale ; - l'émergence d'un chômage de masse.
Points de passage et d'ouverture	• les conséquences de la crise de 1929 en Amérique latine • 1933 : un nouveau président des États-Unis, F. D. Roosevelt, pour une nouvelle politique économique, le New Deal. • Juin 1936 : les accords Matignon.

Chapitre 2. Les régimes totalitaires

Objectifs	Ce chapitre vise à mettre en évidence les caractéristiques des régimes totalitaires (idéologie, formes et degrés d'adhésion, usage de la violence et de la terreur) et leurs conséquences sur l'ordre européen On peut mettre en avant les caractéristiques : • du régime soviétique ; • du fascisme italien ; • du national-socialisme allemand.
	• 1937-1938 : la Grande Terreur en URSS

Point de passage et d'ouverture	• 9-10 novembre 1938 : la nuit de Cristal • 1936-1938 : les interventions étrangères dans la guerre civile espagnole : géopolitique des totalitarismes.

Chapitre 3. La Seconde Guerre mondiale

Objectifs	Ce chapitre vise à montrer l'étendue et la violence du conflit mondial, à montrer le processus menant au génocide des Juifs d'Europe, et à comprendre, pour la France, toutes les conséquences de la défaite de 1940. On peut mettre en avant : • un conflit mondial : protagonistes, phases de la guerre et théâtres d'opération ; • crimes de guerre, violences et crimes de masse, Shoah, génocide des Tsiganes; • la France dans la guerre : occupation, collaboration, régime de Vichy, Résistance.
Points de passage et d'ouverture	• Juin 1940 en France : continuer ou arrêter la guerre ; • De Gaulle et la France libre ; • Le front de l'est et la guerre d'anéantissement ; • juin 1944 : le débarquement en Normandie et l'opération Bagration • 6 et 9 août 1945 : les bombardements nucléaires d'Hiroshima et de Nagazaki.

Thème 2 – La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) (13-15 heures)

Chapitre 1. La fin de la Seconde Guerre mondiale et les débuts d'un nouvel ordre mondial

Objectifs	Ce chapitre vise à mettre en parallèle la volonté de création d'un nouvel ordre international et les tensions qui surviennent très tôt entre les deux nouvelles superpuissances (États-Unis et URSS). On peut mettre en avant : • le bilan matériel, humain et moral du conflit. • les bases de l'État-providence ; • les bases d'un nouvel ordre international (création de l'ONU, procès de Nuremberg et de Tokyo, accords de Bretton Woods) ; • les nouvelles tensions : début de l'affrontement des deux superpuissances et conflits au Proche-Orient.
Point de passage et d'ouverture	• 15 mars 1944 : le programme du CNR ; • 1948 : naissance de l'État d'Israël ; • 25 février 1948 : le « coup de Prague ».

Chapitre 2. Une nouvelle donne géopolitique : bipolarisation et émergence du tiers-monde

Objectifs	Ce chapitre montre comment la bipolarisation issue de la Guerre froide interfère avec la décolonisation et conduit à l'émergence de nouveaux acteurs. On peut mettre en avant : • les modèles des deux superpuissances et la bipolarisation ; • les nouveaux États : des indépendances à leur affirmation sur la scène internationale ; • la Chine de Mao : l'affirmation d'un nouvel acteur international ; - les conflits du Proche et du Moyen-Orient.
Points de passage et d'ouverture	1962 : la crise des missiles de Cuba ; Les guerres d'Indochine et du Vietnam ; L'année 1968 dans le monde.

Chapitre 3. La France : une nouvelle place dans le monde

	Ce chapitre vise à montrer comment la France de l'après-guerre s'engage dans la construction européenne, comment elle cesse d'être une puissance coloniale et retrouve un rôle international, comment elle réforme ses institutions et ouvre davantage son économie.

Objectifs	On peut mettre en avant : • La IVe République entre décolonisation, guerre froide et construction européenne ; • La crise algérienne de la République française et la naissance d'un nouveau régime • Les débuts de la Ve République : un projet liant volonté d'indépendance nationale et modernisation du pays.
Point de passage et d'ouverture	• La guerre d'Algérie et ses mémoires ; • Charles de Gaulle et Pierre Mendès-France deux conceptions de la République ; • La constitution de 1958.

Thème 3 - Les remises en cause économiques, politiques et sociales des années 1970 à 1991 (10-12 heures)

Chapitre 1. La modification des grands équilibres économiques et politiques mondiaux

Objectifs	Ce chapitre vise à montrer les conséquences sociales, économiques et géopolitiques des chocs pétroliers (1973 et 1979), dans le cadre d'une crise économique occidentale qui caractérise la période, mais aussi ses profondes évolutions politiques : la démocratie trouve une nouvelle vigueur, de la chute des régimes autoritaires d'Europe méridionale (Grèce, Portugal et Espagne) à l'effondrement du bloc soviétique, tandis que la révolution iranienne marque l'émergence de l'islamisme sur la scène politique et internationale. On peut mettre en avant : • Les chocs pétroliers : la crise économique occidentale et la nouvelle donne économique internationale ; • libéralisation et dérégulation ; • la révolution islamique d'Iran et le rejet du modèle occidental ; • la démocratisation de l'Europe méridionale et les élargissements de la CEE ; - l'effondrement du bloc soviétique et de l'URSS.
Point de passage et d'ouverture	• Ronald Reagan et Deng Xiaoping : deux acteurs majeurs d'un nouveau capitalisme ; • l'année 1989 dans le monde

Chapitre 2. Un tournant social, politique et culturel, la France de 1974 à 1988

Objectifs	Ce chapitre souligne les mutations sociales et culturelles de la société française pendant une période marquée par de nombreuses réformes et l'émergence de nouvelles questions politiques. On peut mettre en avant : • l'alternance politique avec l'élection de François Mitterrand ; • une société en mutation : évolution de la place et des droits des • femmes, place des jeunes et démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur, immigration et intégration ; • les transformations du paysage audiovisuel français, l'évolution de la politique culturelle et les nouvelles formes de la culture populaire.
Point de passage et d'ouverture	• 1975 : la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse : un tournant dans l'évolution des droits des femmes ; • 1981 : abolition de la peine de mort ; • L'épidémie du SIDA en France : recherche, prévention et luttes politiques.

Thème 4 - Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits (8-10 heures)

Ce dernier thème donne des perspectives sur les évolutions en cours, aux échelles mondiale, européenne et nationale.

Chapitre 1. Nouveaux rapports de puissance et enjeux mondiaux

	Ce chapitre vise à éclairer les tensions d'un monde devenu progressivement multipolaire en analysant le jeu et la hiérarchie des puissances. Seront mises au jour les formes et l'étendue des conflits ainsi que les conditions et les enjeux de la coopération internationale. On mettra en perspective : • les nouvelles formes de conflits : terrorisme, conflits asymétriques et renouvellement de l'affrontement des

Objectifs	puissances ; • les crimes de masse et les génocides (guerres en ex-Yougoslavie, génocide des Tutsi) ; • l'effort pour mettre en place une gouvernance mondiale face aux défis contemporains (justice internationale, réfugiés, environnement).
Point de passage et d'ouverture	La fin de l'Apartheid en Afrique du Sud ; Le 11 septembre 2001.

Chapitre 2. La construction européenne entre élargissement, approfondissement et remises en question

Objectifs	Ce chapitre vise à contextualiser les évolutions, les avancées et les crises de la construction européenne. On mettra en perspective : • le passage de la CEE à l'Union européenne : évolution du projet européen et élargissements successifs ; Europe des États, Europe des citoyens : référendums et traités (Maastricht, traité constitutionnel de 2005, traité de Lisbonne...).
Point de passage et d'ouverture	• Le tunnel sous la Manche. • L'euro : genèse, mise en place et débats.

Chapitre 3. La République française

Objectifs	Ce chapitre vise à montrer les évolutions constitutionnelles et juridiques de la République française, qui réaffirme des principes fondamentaux tout en s'efforçant de s'adapter à des évolutions de la société. On mettra en perspective : • la Cinquième République : un régime stable qui connaît de nombreuses réformes institutionnelles ; • la réaffirmation du principe de laïcité (2004) ; les combats pour l'égalité ainsi que l'évolution de la Constitution et du Code civil en faveur de nouveaux droits (parité, PACS, évolution du mariage...).
Points de passage et d'ouverture	• La parité : du principe aux applications • L'approfondissement de la décentralisation

Géographie

L'enseignement de la géographie au lycée

Finalités

La géographie vise à comprendre comment les individus et les sociétés organisent leur espace, s'y développent, le transforment. La géographie répond à des questions – telles que : Où ? Quels acteurs ? Comment ? Pourquoi ici et pas ailleurs ? – pour décrire et expliquer le fonctionnement des territoires à différentes échelles. Elle met en évidence les interactions entre les sociétés et leurs environnements.

Pour rendre compte du fonctionnement des territoires, la géographie s'appuie notamment sur des cartes et vise les finalités suivantes :

- mobiliser, pour comprendre l'organisation des territoires, les notions géographiques en insistant sur les enjeux et sur les relations entre acteurs ;
- adopter une approche multiscalaire (à différentes échelles) qui rend visibles, d'une part, le fait qu'un même phénomène peut se traduire différemment selon l'échelle envisagée et, d'autre part, les interactions entre les territoires à différentes échelles ;
- effectuer des comparaisons entre les territoires, ce qui permet d'identifier les ressemblances et les spécificités de chacun ;
- mettre en évidence, en ayant recours à une approche systémique, les interactions entre acteurs ainsi qu'entre les acteurs, leurs territoires et leurs environnements ;
- développer l'analyse critique des documents, l'observation du jeu des acteurs, le contact avec le terrain et la réalisation de croquis. Le croquis est l'aboutissement d'un travail de description, d'analyse et de synthèse ;
- assurer l'acquisition de repères spatiaux aux échelles française, européenne et mondiale.

Organisation des années

Chaque année est l'occasion de mettre en œuvre les méthodes et l'apprentissage des exercices de géographie en ménageant une progressivité sur les trois niveaux du lycée : réalisation d'un croquis à partir d'un texte transposé en carte, composition, analyse critique de document(s). Le programme se prête à des visites sur le terrain, à l'utilisation de supports pédagogiques variés, à l'usage de l'outil numérique, ainsi qu'à l'intervention dans la classe d'acteurs de la vie économique et publique.

Chaque année, le programme est structuré autour d'un axe principal et propose d'étudier quatre thèmes. Les trois premiers thèmes visent l'acquisition des connaissances et des grilles d'analyse qui permettent de comprendre les lignes de force et les caractéristiques majeures des objets étudiés. Le quatrième est un thème conclusif qui applique l'ensemble des savoirs et compétences acquis par l'étude des trois premiers thèmes à l'étude d'une aire géographique (continent, région, pays). Il peut être l'occasion de mener des débats, de travailler à l'élaboration de croquis plus complexes...

Chaque thème est organisé en questions qui indiquent les axes principaux à aborder. Hormis le thème conclusif, tous les thèmes comprennent une question spécifique consacrée à la France. Le professeur choisit l'ordre dans lequel les questions sont traitées au sein du thème ; il peut également les combiner, à l'exception de celle sur la France.

Une démarche par étude de cas est recommandée. À cette fin une liste indicative et non limitative d'études de cas est proposée pour chaque thème. La France peut également être l'objet de l'étude de cas, mais cette étude de cas ne peut pas se substituer à la question spécifique consacrée à la France.

L'étude des questions repose sur des exemples précis dont le choix incombe au professeur, afin d'illustrer et de faire comprendre les notions abordées et de mettre en œuvre les grilles d'analyse proposées. Ce choix, tout comme celui des études de cas, doit permettre aux élèves d'acquérir des connaissances et d'avoir des repères spatiaux fondamentaux sur une grande diversité de territoires dans le monde.

Un programme donnant des clés de lecture du monde contemporain et des repères spatiaux fondamentaux

Le programme place les sociétés et les territoires au cœur de l'analyse, en prise directe avec la réalité. Le monde dans lequel nous vivons a connu et connaît des bouleversements démographiques, économiques, environnementaux et politiques considérables qui ont d'importantes conséquences territoriales. Au collège, les élèves ont acquis une connaissance des grandes notions de géographie et de certains territoires ; ils ont développé des compétences et méthodes d'analyse. Il s'agit donc, en s'appuyant sur ces acquis, de leur permettre de prendre conscience des bouleversements et de leurs conséquences, de les comprendre, de disposer de grilles d'analyse et de repères spatiaux fondamentaux qu'ils pourront mobiliser face à des territoires et des situations nouvelles.

Pour cela, le programme a abordé, en classe de seconde, les grands équilibres et défis d'un monde en transition, et a étudié, en classe de première, les recompositions des espaces de vie et de production liées à ces transitions. Les mutations territoriales et géopolitiques liées à la mondialisation sont analysées en terminale. Trois processus sont au cœur des programmes pour l'étude des acteurs et des territoires :

- la **transition**, qui prolonge l'étude du développement durable en insistant sur les grandes mutations en cours et les défis qu'elles représentent pour les acteurs et les sociétés ;
- la **recomposition**, centrée sur l'étude des restructurations spatiales liées à ces grandes mutations ;
- la **mondialisation**, envisagée comme une affirmation du monde comme espace et échelle de référence, mais également comme un révélateur d'inégalités territoriales.

Étudier la France tout au long du lycée, en la replaçant dans un contexte plus large, pour que les futurs citoyens aient conscience des enjeux et de leurs possibilités d'actions

L'attention particulière qui est portée à la France métropolitaine et ultramarine justifie une organisation spécifique des programmes. La France – État membre de l'Union européenne, deuxième espace maritime mondial, présent sur tous les continents – est en effet concernée par tous les enjeux abordés. Elle est, de ce fait, étudiée dans chacun des thèmes abordés au cours de la scolarité au lycée. Cette mise en perspective permet aux lycéens d'acquérir les points de repère essentiels et d'appréhender les lignes de force du territoire français, de connaître et de mieux comprendre les enjeux de l'organisation et de l'aménagement du territoire national, quelle que soit l'échelle considérée. L'étude de la France dans chaque thème favorise la consolidation progressive des connaissances du territoire national, en les reliant aux thématiques abordées à l'échelle mondiale. Ce raisonnement comparatif, dynamique et mené à différentes échelles, est au cœur de la démarche géographique. Le chapitre conclusif de terminale, consacré à la France, s'appuie sur l'ensemble des connaissances acquises depuis la seconde. Dans cette perspective, un portfolio – regroupant les supports du travail de l'élève sur la France (fiches de cours, croquis, documents...) – peut être constitué durant les trois années du lycée.

L'étude de la France en classes de seconde, première et terminale est aussi l'occasion de faire comprendre aux élèves que le territoire français est concerné par les transformations étudiées et que cela touche leur vie quotidienne. Comme futurs citoyens, ils auront à agir dans un monde et une France en mutation.

Classe terminale : « Les territoires dans la mondialisation : entre intégrations et rivalités » (48 heures)

La mondialisation est envisagée comme une intensification des liens et une hiérarchisation croissante des territoires à l'échelle mondiale.

Après avoir abordé les principales composantes et dynamiques spatiales du monde contemporain en classes de seconde et de première, il s'agit, en classe terminale, d'étudier les conséquences, sur les territoires, du processus de mondialisation – entre intégrations et rivalités – et d'analyser le jeu des acteurs, cadre où s'opère la fragilisation ou l'affirmation des puissances.
Un intérêt accru est porté aux espaces stratégiques que sont les mers et les océans, ainsi qu'aux rapports de force marqués par des concurrences et des coopérations territoriales qui aboutissent à la recherche de gouvernances supranationales. Dans ce cadre, l'étude de l'Union européenne (UE) invite à interroger, d'une part, le fonctionnement, les atouts et les fragilités d'une organisation supranationale très intégrée et, d'autre part, son positionnement sur l'échiquier géopolitique mondial. L'étude de la France et de ses régions, dans le cadre de l'Union européenne et dans le contexte de la mondialisation, vise à mobiliser les connaissances, capacités et méthodes acquises au lycée, pour analyser les enjeux et les effets des politiques d'aménagement des territoires.

Thème 1 – Mers et océans : au cœur de la mondialisation (13-15 heures)

Questions • Mers et océans : vecteurs essentiels de la mondialisation. • Mers et océans : entre appropriation, protection et liberté de circulation.	**Commentaire** La maritimisation des économies et l'ouverture des échanges internationaux confèrent aux mers et aux océans un rôle fondamental tant pour la fourniture de ressources (halieutiques, énergétiques, biochimiques…) que pour la circulation des hommes et les échanges matériels ou immatériels. L'importance des routes et les itinéraires diffèrent selon la nature des flux (de matières premières, de produits intermédiaires, industriels, d'informations…). Mais les territoires sont inégalement intégrés dans la mondialisation. Les routes maritimes et les câbles sous-marins, tout comme les ports et les zones d'exploitation, restent concentrés sur quelques axes principaux. D'importants bouleversements s'opèrent, ce qui accroît les enjeux géostratégiques et les rivalités de puissance, notamment autour des canaux et des détroits internationaux. La mise en valeur et l'utilisation des mers et des océans relèvent d'une logique ambivalente, entre liberté de circulation et volonté d'appropriation, de valorisation et de protection. La délimitation des zones économiques exclusives (ZEE) est aujourd'hui la principale cause de tensions entre les États en raison des ressources présentes dans ces zones et de la volonté de ces États de les exploiter.
Études de cas possibles • Le golfe Arabo-Persique : un espace au cœur des enjeux contemporains. • La mer de Chine méridionale : concurrences territoriales, enjeux économiques et liberté de circulation. • L'océan Indien : rivalités régionales et coopérations internationales. • Le détroit de Malacca : un point de passage majeur et stratégique.	
Question spécifique sur la France La France : une puissance maritime ?	**Commentaire** La France (métropolitaine et ultramarine), du fait de ses départements et territoires d'outre-mer, contrôle la deuxième zone économique exclusive (ZEE) mondiale et s'affirme encore comme une puissance maritime malgré la perte de compétitivité de ses ports. Les mers et océans demeurent, pour la France, des enjeux à la fois économiques, environnementaux et géostratégiques.

Thème 2 – Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation (13-15 heures)

Questions • Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation. • Coopérations, tensions et régulations aux échelles mondiale, régionale et locale.	**Commentaire** La mondialisation contemporaine conduit à l'affirmation ou à la réaffirmation de puissances et à l'émergence de nouveaux acteurs. Les territoires, quelle que soit l'échelle considérée (États, régions infra- et supra-étatiques, métropoles…) ont inégalement accès à la mondialisation. La distance est encore un facteur contraignant, d'autant plus que des protections et des barrières sont mises en place, limitant les échanges internationaux. La hiérarchie des centres de décision mondiaux est en constante évolution. Parmi les plus grands centres financiers, cinq sont aujourd'hui en Asie, trois en Europe (Londres, Zurich et Francfort) et deux en Amérique du Nord. Concernant les inégalités territoriales, l'Union européenne a permis un rattrapage considérable du sud de l'Europe par rapport au nord. Les disparités inter-régionales se réduisent toutefois plus lentement. Dans le reste du monde, de nombreux accords régionaux économiques se sont réalisés (ASEAN, ALENA, MERCOSUR), mais certains sont peu porteurs de développement.
Études de cas possibles • Les îles de la Caraïbe et des Antilles : entre intégration régionale et ouverture mondiale. • La Russie, un pays dans la mondialisation : inégale intégration des territoires, tensions et coopérations internationales. • Les corridors de développement en Amérique latine : un outil d'intégration et de désenclavement. • L'Asie du Sud-Est : inégalités d'intégration et enjeux de coopération.	

Question spécifique sur la France La France : un rayonnement international différencié et une inégale attractivité dans la mondialisation.	**Commentaire** La France affirme sa place dans la mondialisation, d'un point de vue diplomatique, militaire, linguistique, culturel et économique. Elle entre en rivalité avec les autres pays et cherche à consolider ses alliances. La France maintient son influence à l'étranger *via* son réseau diplomatique et éducatif, des organisations culturelles, scientifiques et linguistiques (instituts français, Organisation internationale de la francophonie, Louvre Abu Dhabi, lycées français à l'étranger...), mais également à travers les implantations de filiales d'entreprises françaises. Elle attire sur son territoire, plus particulièrement à Paris et dans les principales métropoles, des sièges d'organisations internationales, des filiales d'entreprises étrangères, des manifestations sportives et culturelles aux retombées mondiales, des touristes...

Thème 3 – L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes (12-14 heures)

Questions • Des politiques européennes entre compétitivité et cohésion des territoires. • L'Union européenne, un espace plus ou moins ouvert sur le monde.	**Commentaire** L'Union européenne présente une grande diversité de territoires, tout en étant l'organisation régionale au degré d'intégration le plus marqué au monde. L'UE est le premier pôle commercial mondial. Elle est cependant exposée à des défis et tensions externes et internes (difficulté à établir une politique commune en matière de défense, d'immigration, de fiscalité...), ce qui limite son affirmation comme puissance sur la scène mondiale. Les politiques européennes de cohésion économique, sociale et territoriale visent deux objectifs : d'une part la réduction des inégalités territoriales, d'autre part la valorisation des atouts des territoires des États membres pour faire face à la concurrence mondiale.
Études de cas possibles • L'Allemagne : une puissance européenne aux territoires inégalement intégrés dans la mondialisation. • Les transports dans l'Union européenne : un outil d'ouverture, de cohésion et de compétitivité. • La politique agricole commune (PAC) : les effets territoriaux d'une politique européenne. • La cartographie d'une agglomération industrielle ou technologique en France.	
Question spécifique sur la France La France : les dynamiques différenciées des territoires transfrontaliers.	**Commentaire** Les territoires transfrontaliers se caractérisent par des échanges et des mobilités de part et d'autre de la frontière. L'Union européenne encourage les coopérations transfrontalières, en assurant notamment la libre circulation et en instituant un cadre réglementaire. Elle finance des projets et des équipements transfrontaliers par des programmes spécifiques. Les territoires transfrontaliers ont cependant des dynamiques différenciées.

Thème conclusif – La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions (6-8 heures)

Questions • Les lignes de force du territoire français. • Des recompositions territoriales à toutes les échelles, entre attractivité, concurrence et inégalités.	**Commentaire** L'étude de la France et de ses régions vise à interroger le rôle des acteurs, à différentes échelles, dans l'intégration européenne et mondiale, et les effets territoriaux différenciés de cette intégration. L'étude de la région du lycée permet de mobiliser les connaissances acquises sur la France pour les appliquer à une autre échelle d'analyse. Il s'agit d'envisager avec les élèves les territoires de proximité et les divers aspects de leur attractivité. Cette approche leur fournit des clés de lecture pour comprendre leur territoire de proximité.

Notions et vocabulaire à maîtriser à l'issue de la classe terminale (en complément des notions et vocabulaires acquis en classes de seconde et de première qui seront remobilisés tout comme les repères spatiaux acquis) :

- Mondialisation : notion transversale à l'ensemble des thèmes.
- Haute-mer, maritimisation, puissance, route maritime, zone économique exclusive (ZEE).
- Attractivité, intégration territoriale.
- Agglomération industrielle, écosystème (*cluster*).
- Territoire transfrontalier.
- Aménagement des territoires, collectivité territoriale, région.

© 2000-2025, Miscellane